

# Les conseils municipaux

## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 juin 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 17 juin 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire, Philippe MIGNOT.

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 mai 2015 est adopté, à l'unanimité et Monsieur Alain BERHAULT est chargé du secrétariat de la séance.

Madame Monique GUILLAUD-LAUZANNE, 1ère adjointe, présente les décisions prises par le maire concernant une concession dans le cimetière communal et l'acceptation de trois indemnités de sinistre.

Monsieur le maire rappelle qu'une délibération de principe a été adoptée le 11 février 2015 pour accorder une garantie d'emprunt à l'OPAC 38. Le contrat de prêt concernant la réhabilitation de 57 logements du groupe Jean Jaurès a été émis et le conseil décide à l'unanimité d'accorder sa garantie pour un montant de 421 752 € pendant 25 ans.

Monsieur le maire annonce que le conseil communautaire de Grenoble Alpes Métropole souhaite se désaffilier du Centre de gestion (CDG 38), établissement public administratif au service de tous les employeurs de l'Isère. Outre une perte financière significative, c'est la solidarité avec les petites collectivités qui est gravement remise en cause. Le conseil s'oppose à l'unanimité à la désaffiliation de Grenoble Alpes Métropole du CDG 38. Unanimité également pour reconduire

la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui est intégralement supportée par la communauté de communes du territoire de Beaufort.

Monsieur Jean-Claude LEBEAU présente le rapport sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement établi par le Syndicat intercommunal des eaux de Beaufort (SIEB).

La proposition de Madame Corinne JOURDAN d'adopter le règlement intérieur des temps d'activités périscolaires est adoptée, à l'unanimité.

Monsieur Georges RAMON, adjoint chargé des finances, présente la première décision budgétaire modificative concernant un virement de crédits de 300 €. Unanimité.

Monsieur RAMON expose ensuite le projet « DEMOS » (dispositif d'éducation musicale à vocation sociale) piloté localement par le Centre social et culturel de l'Ile du Battoir. Pour financer le voyage à Paris de dix-huit familles, le CIB sollicite une subvention exceptionnelle de 500 €. Adopté, à l'unanimité.

Unanimité également à la proposition de Georges RAMON de modifier les tarifs d'utilisation des salles polyvalentes et du Rocher.

Monsieur Philippe MIGNOT propose d'adresser à l'Inspection académique une motion pour s'élever contre le non-remplacement du « maître G » qui prend en charge les enfants de tout le territoire dans le réseau d'aide. Proposition acceptée, à l'unanimité.

Unanimité enfin à la proposition de Monsieur le maire d'adresser à Réseau ferré de France une motion pour dénoncer la fermeture de la ligne de fret Saint Rambert d'Albon / Beaufort.

En questions orales :

- Information sur le recrutement du Directeur général des services qui prendra ses fonctions courant septembre.
- Information sur la fête de la musique, organisée conjointement par l'association « Faites de la musique » et la municipalité. Monsieur le Maire adresse aux bénévoles ses remerciements les plus vifs. Il remercie également l'Echo de la Valloire qui participe également à la manifestation et qui fête ses 150 ans samedi.
- Information sur les travaux de la rue de la République : tout se passe comme prévu. Bien sûr, cela implique des gênes ponctuelles au cheminement piétonnier, avec des trous, des tas de cailloux...Ce sera plus beau et plus agréable après !
- Inauguration de la plaque « Michel POIPY » le 26 juin au terrain de pétanque.

## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 juillet 2015

Le conseil municipal s'est réuni le 15 juillet 2015, à 20 heures, sous la présidence du maire, Philippe MIGNOT.

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2015 est adopté, à l'unanimité ; Monsieur Cyril BRUZZESE assure le secrétariat de la séance.

Monsieur Jean-Claude LEBEAU, 2ème adjoint, présente les décisions prises par le maire concernant la convention de mise à disposition d'un local à l'association Elan Cœur de Beaufort, la dévolution de deux marchés publics et le renouvellement de la convention d'assistance juridique.

Monsieur le maire rappelle que la loi ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 marque la fin de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes d'urbanisme pour les communes. Cette décision entre en vigueur au plus tard le 1er juillet 2015.

La communauté de communes, propose une mutualisation pour ses communes membres. Le volume des autorisations ne justifiant pas la création d'un service, la CCTB confiera l'instruction à une autre communauté de communes. Monsieur Alain BERHAULT souligne qu'il s'agit

d'un nouveau transfert de charge de l'Etat ; Monsieur le maire précise que ce changement de service instructeur ne modifie pas l'organisation des services municipaux. Adopté à l'unanimité.

Monsieur le maire rappelle que la répartition des sièges entre les communes au sein du conseil communautaire a été définie à la majorité des conseils municipaux en 2013. Un nouvel accord est rendu nécessaire par la démission d'une partie du conseil municipal de Moissieu-sur-Dolon.

Les communes membres de la CCTB disposent de deux mois à compter de la démission des conseillers municipaux le 29 juin 2014, pour s'accorder à la majorité qualifiée sur une représentation établie conformément aux nouvelles règles. Sa proposition d'accord local de répartition des sièges de conseillers communautaires est adoptée à l'unanimité.

Unanimité également au projet de convention avec la Communauté de communes pour la mise à disposition des communes de matériel informatique et multimédia dans les écoles publiques.

Monsieur le maire informe le conseil que, depuis le début de 2015, le syndicat mixte du pays de Bièvre-Valloire prépare

la rédaction d'un contrat vert et bleu qui s'inscrit dans le cadre du CDDRA (contrat de développement durable Rhône-Alpes). La Trame verte et bleue, l'un des engagements phares du Grenelle Environnement, s'inscrit dans les actions innovantes qui visent à stopper l'érosion de la biodiversité. Unanimité pour inscrire la révision du plan local d'urbanisme « Grenelle » dans ce programme.

En questions orales :

- Organisation d'un marché de producteurs le samedi matin, pendant l'été. Monsieur le maire remercie tous ceux qui se mobilisent autour de cette animation du centre-ville.
- Feu d'artifice du 13 juillet, Monsieur le Maire adresse ses remerciements à l'équipe technique ainsi qu'à tous les élus qui ont assuré la sécurité pendant le tir.
- La vogue de septembre aura lieu en centre-ville, car les forains ne veulent pas être déplacés à la salle polyvalente.
- Interrogation sur la signalisation de la double chicane de la route de Pommier de Beaufort. Monsieur le maire répond que c'est de compétence départementale, comme le carrefour de l'avenue Victor Hugo avec la route de Jarcieu.